

**PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE
DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**PLAN D'ACTION
2009 – 2014**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| DÉFINITION | 4 |
| MISSION | 6 |
| COMPOSITION | 7 |
| PRINCIPAUX MANDATS : | 8 |
| • La promotion et la sensibilisation | 9 |
| • La représentation sur le plan local, régional et provincial | 11 |
| • La concertation des divers acteurs de l'économie sociale | 12 |
| • L'identification de nouvelles pistes pour le développement et la consolidation de l'économie sociale | 13 |
| • L'échange d'information et le transfert de connaissances | 14 |

INTRODUCTION

Le Plan d'action du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2009 – 2014 vise essentiellement à réaliser et mettre en œuvre les principaux mandats du pôle inscrits dans l'entente de partenariat qui le lie au Chantier de l'économie sociale et qui sont:

- La promotion et la sensibilisation;
- La représentation sur le plan local, régional et provincial;
- La concertation des divers acteurs locaux et régionaux de l'économie sociale ;
- L'identification de nouvelles pistes de développement et de consolidation de l'économie sociale ;
- Le réseautage entre les entreprises d'économie sociale;
- L'échange d'information et le transfert de connaissances.

Ce plan d'action, d'une durée de cinq ans, s'inspire également des recommandations issues du premier Forum en économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui s'est tenu en novembre 2007 à Bonaventure.

La première partie du plan présente la définition de l'entreprise d'économie sociale sur laquelle se sont entendus les membres du pôle, la mission du pôle, sa composition et ses principaux mandats.

La deuxième et dernière partie du plan constitue l'essence même du plan d'action et reprend pour chacun des mandats, des objectifs s'y rattachant, des activités et les moyens pour atteindre les objectifs ainsi que l'échéancier, le ou les responsables de ces activités et les résultats escomptés. Cette partie est présentée sous forme de tableau.

DÉFINITION

Le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, s'entend pour définir l'entreprise d'économie sociale de la façon suivante :

« L'entreprise d'économie sociale est issue d'initiatives du milieu. Située dans le secteur marchand et revêtant un caractère entrepreneurial qui s'articule autour d'une finalité sociale, une telle entreprise présente les caractéristiques suivantes :

- *Sa finalité première est de produire des biens, des services et des activités répondant à des besoins économiques et sociaux, individuels ou collectifs;*
- *Centrée sur la personne, ses principes et ses règles de fonctionnement reposent sur :*
 - *un cadre réglementaire qui assure un processus de gestion démocratique;*
 - *des activités favorisant chez les membres ou les clients la participation et la prise en charge individuelle et collective;*
 - *la primauté de la personne et du travail sur le capital, notamment dans la répartition des surplus et des revenus;*
 - *une propriété collective des capitaux et des moyens de production.*
- *Sa contribution se mesure à l'aulne de son incidence sur le développement local et des collectivités, notamment par la création d'emplois durables, le développement de l'offre de nouveaux services, l'amélioration de la qualité de vie, etc.;*
- *Elle est soit une entreprise privée autonome dotée du statut d'OBNL ou de coopérative, soit un projet autonome porté par les autres composantes de l'économie sociale que sont les organismes communautaires ayant un volet entrepreneurial et les entreprises d'insertion. Dans les deux cas, ils sont gérés selon une philosophie entrepreneuriale .*
- *Sa viabilité repose en partie sur des revenus autonomes qu'elle tire de ses activités marchandes auprès de consommateurs privés ou publics. Une intervention de l'État, ponctuelle ou récurrente, peut être nécessaire puisque ces entreprises, bien qu'actives dans le secteur marchand de l'économie, interviennent dans des activités économiquement moins rentables ou caractérisées par un marché restreint ou insuffisant ».*

DÉFINITION (suite ...)

En résumé, la définition de l'entreprise de l'économie sociale s'articule autour de 4 P :

Primauté de la personne sur le capital

Avoir pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier.

Démontrer une viabilité financière et une rentabilité sociale.

Prise en charge individuelle et collective

Fonder ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Processus de décision démocratique

Intégrer dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs.

Démontrer une autonomie de gestion par rapport à l'État.

Production de biens et de services socialement utiles

Démontrer l'impact des produits ou des services offerts sur un ou plusieurs des aspects suivants : contribution à l'amélioration de la qualité de vie, effet structurant dans la collectivité ou sur les membres, accès à de nouvelles qualifications.

LA MISSION

Le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a pour mission de :

Favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine afin d'harmoniser les interventions et d'en maximiser les effets.

LA COMPOSITION

Le Pôle est composé de dix-neuf (19) membres répartis de la façon suivante :

Douze (12) représentants d'entreprises d'économie sociale répondant à la définition de l'article 1.1 et répartis comme suit :

Deux (2) représentants pour chacun des six (6) territoires de MRC de la région

- MRC d'Avignon,
- MRC de Bonaventure,
- MRC de la Côte-de-Gaspé,
- MRC de la Haute-Gaspésie,
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- MRC du Rocher-Percé

Sept représentants d'organismes de soutien répartis comme suit :

- Deux représentants nommés par le collège électoral des Centres locaux de développement (CLD) du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Un (1) représentant nommé par le collège électoral des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Un (1) représentant nommé par le conseil d'administration de la Coopérative de développement régional (CDR) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Un (1) représentant nommé par le conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Un (1) représentant nommé par les élus municipaux du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Un (1) représentant nommé au sein du Groupe de recherche partenariale en économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

LES MANDATS

Les principaux mandats du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sont :

- La promotion et la sensibilisation;
- La représentation sur le plan local, régional et provincial;
- La concertation des divers acteurs locaux et régionaux de l'économie sociale ;
- L'identification de nouvelles pistes de développement et de consolidation de l'économie sociale ;
- Le réseautage entre les entreprises d'économie sociale;
- L'échange d'information et le transfert de connaissances.

MANDAT: LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION

OBJECTIF : 1. Connaître la situation de l'économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|--|--|--|--|---|
| <p>Portrait régional des entreprises d'économie sociale.</p> | <p>Réaliser une enquête dans chacun des territoires de MRC pour répertorier les entreprises d'économie sociale du territoire qui correspondent à la définition retenue par le pôle et conforme aux 4 P¹ et selon des indicateurs précis comme le nombre et le type d'entreprise, les coordonnées, les secteurs d'activités, le chiffre d'affaires, le nombre d'employés, la mission, qualification de la main d'œuvre etc.</p> <p style="margin-left: 40px;">¹ <i>Primauté de la personne sur le capital,</i></p> <p style="margin-left: 40px;"><i>Prise en charge individuelle et collective,</i></p> <p style="margin-left: 40px;"><i>Processus de décision démocratique,</i></p> <p style="margin-left: 40px;"><i>Production de biens et de services socialement utiles ;</i></p> | <p style="text-align: center;">2009 - 2010</p> | <p>Pôle régional d'économie sociale et Groupe de recherche partenariale en économie sociale (ARUC, CIRADD) en partenariat avec les CLD et la CRÉ</p> | <p>Appropriation et uniformisation tant à l'échelle locale que régionale de la définition de l'Économie sociale adoptée par le pôle régional</p> <p>Avoir le portrait le plus fidèle possible de la situation de l'économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine</p> |

MANDAT: LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION

OBJECTIF : 2. Sensibiliser les acteurs du développement à l'échelle locale, régionale et nationale aux réalités de l'économie sociale

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|--|--|-------------|---------------|--|
| Information et sensibilisation auprès des acteurs du développement et des décideurs. | Organiser dans le cadre d'événements nationaux (Semaine des PME) des rencontres d'échanges et des séances d'information auprès des chambres de commerce et autres regroupements pour sensibiliser les gens d'affaires sur les activités des entreprises d'économie sociale. | 2009 - 2014 | Pôle régional | Faire tomber les préjugés et améliorer l'image de l'économie sociale. |
| Information sur les retombées économiques et sociales des entreprises d'économie sociale auprès des acteurs du développement et des décideurs. | Tenir un événement régional majeur (États généraux) et mettre en premier plan le développement endogène de la région par l'économie sociale. | 2009 - 2014 | Pôle régional | Établir des partenariats d'affaires entre l'économie marchande standard et celle de l'économie sociale. |
| Information sur les secteurs d'activités propices à la création d'entreprises d'économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. | Réaliser une campagne de promotion auprès des médias régionaux pour : <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître l'apport économique des EÉS, • Faire connaître les secteurs à fort potentiels pour les EÉS, • Faire connaître les « histoires à succès » des EÉS de la région. | 2009 - 2014 | Pôle régional | Faire connaître et reconnaître la contribution économiques et sociale des EÉS tant à l'échelle locale que régionale. |

MANDAT: REPRÉSENTATION SUR LE PLAN LOCAL, RÉGIONAL ET PROVINCIAL

OBJECTIF : Consolider la reconnaissance du pôle régional d'économie sociale à l'échelle locale, régionale et nationale

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|--|---|-------------|--|--|
| Représentations du pôle à l'échelle locale, régionale et nationale | <p>Local : Participer à des rencontres locales (CLD, MRC, Chambres de commerce, SADC, etc.), afin de faire connaître les activités du pôle régional.</p> | 2009 - 2010 | Représentants des territoires de MRC au sein du pôle | Faire connaître et reconnaître le pôle régional d'économie sociale comme l'entité régionale regroupant les partenaires et les entreprises d'économie sociale |
| | <p>Régional: Participer à des rencontres régionales (CRÉ, Table des préfets, Conseil de la culture, Conseil de l'environnement, Association touristique, etc.) afin de faire connaître les activités du pôle régional.</p> | 2009 - 2014 | Représentants du pôle. | |
| | <p>National : Participer à des rencontres nationales dans le cadre des activités du Chantier de l'économie sociale et informer les autres régions de l'état des travaux en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.</p> | 2009 - 2014 | Représentants du pôle. | |

MANDAT: CONCERTATION DES DIVERS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

OBJECTIF : Favoriser la concertation, les échanges et le partage d'expérience entre les entreprises d'économie sociale

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|--|---|-------------------|--|--|
| Création de groupes de référence en économie sociale dans chacun des territoires de MRC de la région | Soutenir chacun des territoires de MRC dans la mise en place d'un groupe de référence en économie sociale | 2009 - 2010 | Représentants des territoires de MRC au sein du pôle, CLD, CRÉ | Instituer sur une base permanente, un lieu de concertation et de collaboration entre les entreprises d'économie sociale et les partenaires de soutien à l'échelle locale (Territoires de MRC). |

**MANDAT: IDENTIFICATION DE NOUVELLES PISTES POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA CONSOLIDATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

OBJECTIF : Identifier des champs d'activités d'application à l'économie sociale

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|---|--|-------------------|--------------------|---|
| Questionnement sur les besoins à combler et voir si les besoins peuvent être comblés par les entreprises d'économie sociale | Établir un mécanisme pour provoquer le questionnement notamment par la réalisation d'un plan stratégique de l'économie sociale pour : <ul style="list-style-type: none"> • Établir le diagnostic (forces et faiblesses du secteur, les irritants internes et externes, etc.) ; • Identifier la mission et les enjeux de développement; • Identifier les objectifs généraux et opérationnels découlant des enjeux; • Identifier les actions structurantes pour atteindre les objectifs fixés. | 2009 - 2014 | Pôle régional | Développer une vision et doter la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine d'une planification stratégique en économie sociale. Établir une veille stratégique pour les entreprises d'économie sociale |

MANDAT : ÉCHANGE D'INFORMATION ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

OBJECTIF : Favoriser les échanges d'information entre les entreprises d'économie sociale, les partenaires de soutien (Universités, Cégep, Groupe de recherche partenariale en économie sociale, CLD, etc.) et le Pôle régional

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|---|---|-------------------|--------------------|--|
| Rendre accessible les rapports de recherches et la documentation concernant l'économie sociale. | Diffuser, sur une base régulière, les résultats des recherches concernant l'économie sociale et ce, dans le cadre de rencontres entre les différents intervenants de l'économie sociale; Identifier une ressource régionale qui servirait de veille stratégique pour les entreprises d'économie sociale. | 2009 – 2014 | Pôle régional | Développer chez les dirigeants des entreprises d'économie sociale de la région et les organismes de soutien le réflexe de s'informer mutuellement sur ce qui se passe en économie sociale. |

MANDAT : ÉCHANGE D'INFORMATION ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

OBJECTIF : Favoriser les échanges d'expertises et les échanges commerciaux entre les entreprises d'économie sociale et les partenaires de soutien (Cégep, Chambre de commerce, CLD, etc.) et le Pôle régional

| ACTIVITÉS | MOYENS | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE | RÉSULTATS ESCOMPTÉS |
|--|--|-------------------|--------------------|---|
| Faire connaître aux entreprises d'économie sociale tous les partenaires disponibles qui peuvent leur apporter un soutien technique ou financier et ce, tant à l'échelle locale, régionale que nationale. | Colliger le répertoire des organismes partenaires de soutien et le diffuser auprès des entreprises d'économie sociale. | 2009 – 2010 | Pôle régional | Améliorer la connaissance des entreprises d'économie sociale de tous les services et organismes qui peuvent leur apporter un soutien technique et/ou financier. |